RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS
MAYENNAISES ENGAGÉES VERS
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Rapport d'activités
2025

Contact
Réseau animé par **l'Association SYNERGIES**
tél. 02 43 49 10 02 // mail : maude.laurent@synergies53.fr
http://www.reseau-collectivites-53.fr/

Table des matières

1. CONTEXTE 2
2. BILAN DES ACTIONS EN COURS 3
3. VALORISATION DES INITIATIVES ET COMMUNICATION 19
4. PARTENARIATS 20
5. TEMPS CONSACRE A L'ANIMATION 22
6. BILAN FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2025 22
7. PERENNISATION DE L'ACTION 22
8. ANNEXES 23

1. Contexte

Depuis 2010, des rencontres à destination des élu·es, des technicien·nes et des membres de la société civile sont organisées sur divers sujets qui impactent directement et indirectement le changement climatique. Elles visent à la diffusion de la « **culture Développement Durable** » à travers des **expériences concrètes** relatées par des témoignages d'élu.es locaux, et souvent étayées par des expert·es du sujet.
Depuis sa création, plus de 100 rencontres ont été organisées avec une participation moyenne de 20 participant·es. Au-delà de ces temps forts, des liens se tissent et des idées germent.
Les retours exprimés ou mesurés confirment la pertinence de cette action et de l'inscrire durablement dans le paysage mayennais.

Certains bénéfices sont mesurables :

> une fréquentation constante avec des retours satisfaisants, exprimés par les participant·es ;
> des sujets de rencontres proposés par les élu.es toujours plus nombreux et qui se renouvellent ;
> un niveau d'échanges entre les participant·es toujours important (prises de paroles nombreuses et facilitées par des formats orignaux…).

D'autres sont ressentis mais moins facilement mesurables :

> des rencontres vécues comme des temps de formation très pratiques et concrets ;
> une implication d'élu.es habituellement peu ou moins présent·es au niveau des intercommunalités ;
> un décloisonnement des frontières habituelles permettant aux élu.es des 4 coins du département de se rencontrer, d'échanger sur des pratiques, d'exprimer les écueils à éviter, de présenter les réalisations réussies qu'ils ont pu évaluer…

Ce réseau contribue aussi à porter à connaissance des élu.es locaux les orientations nationales et régionales. Pour chacun des sujets traités lors des ateliers, nous présentons les cadrages règlementaires faisant référence.
Ces règles « venues d'en haut » sont d'autant mieux comprises et acceptées lorsqu'elles sont présentées par les élu.es au travers d'une réalisation. Ces cadrages règlementaires deviennent concrets et justifiés.

2. Bilan des actions en cours

1. Pilotage de l'action

> Les **communes sont invitées à s'engager activement :**

- **En soutenant financièrement le Réseau,** en « adhérant » c'est-à-dire en retournant une délibération de conseil municipal désignant des élu.es titulaires et suppléant·es pour participer aux activités du réseau et une subvention. En effet, depuis 2014, l'adhésion est désormais conditionnée à une participation financière proratisée à la taille des communes (de 100 € pour les moins de 500 habitants à 2 000 € pour les plus de 20 000 habitants).
- **En participant à l'enrichissement du Réseau**, car l'engagement avec le réseau est réciproque, les communes peuvent bénéficier d'une aide au défrichage de projet (appui ponctuel), voir ses actions valorisées, accéder à des documents « privés » sur le site internet… En contrepartie, elles acceptent de témoigner sur les expériences, de partager des documents, de communiquer sur des projets, de faire connaitre le réseau (parrainage)…

Ainsi, **29 communes ont adhéré** en 2025. Leurs besoins sont pris en compte en priorité pour la programmation des activités.

Argentré
Aron
Athée
Bierné-les-Villages
Le Bourgneuf-la-Forêt
Bourgon
Changé
La Chapelle-au-Riboul
Château-Gontier-sur-Mayenne
Chémeré-le-Roi
Commer
Contest
Craon
Jublains
Mayenne
Montenay
Montflours
Montreuil-Poulay
Niafles
Origné
Pommerieux
Port-Brillet
Sacé
Saint-Baudelle
Saint-Brice
Saint-Denis-de-Gastines
Saint-Hilaire-du-Maine
Saint-Ouën-des-Toits
Saint-Quentin-les-Anges

A noter, que Mayenne Communauté propose une prise en charge de 50% du montant de l'adhésion aux communes de son territoire.

> Un **comité de pilotage** régit l'ensemble des actions menées par le réseau.
Il est constitué d'une dizaine d'élu.es locaux représentants de communes adhérentes, et motivés pour entretenir et diffuser la philosophie du Réseau.

En début de chaque année, ce comité s'est élargi à l'ensemble des collectivités adhérentes pour recenser les besoins et planifier le calendrier de l'année. Les membres du comité et les animatrices valorisent également cette action auprès des partenaires institutionnels.
Ce comité s'est de nouveau réuni le 28 janvier 2025 pour préciser les actions du Réseau des collectivités.

> Ce réseau d'échange d'expériences intéresse des communes hors du département de la Mayenne. Nos partenaires financiers nous encouragent à développer ce réseau à l'échelle régionale. Notre association n'ayant pas les moyens humains pour assumer cette extension, nous travaillons avec des associations d'autres départements des Pays de la Loire et le Comité 21 pour permettre un rayonnement futur hors département. Initiées en 2023, des rencontres trimestrielles, **avec plusieurs réseaux d'élu.es du grand ouest, sont désormais organisées entre chargé.es de développement :** La Place des Villages (réseau en développement en Maine-et-Loire), Expériences communes (en Normandie), Bruded (en Bretagne), Les Maires pour la Planète (en Charente et Charente-Maritime). Par ailleurs, nous sollicitons également des témoignages de communes voisines de la Mayenne.

2. Un format de rencontres « à la carte »

Les rencontres que nous organisons ont un format qui s'adapte en fonction de la problématique traitée et du support de visite. Par exemple :

> **Une commune rencontre des difficultés sur un sujet** : la commune expose sa situation, sollicite des regards extérieurs. D'autres communes sont invitées à témoigner. Ce croisement sur les méthodes employées par chacune peut conforter et aider à progresser (exemple à Saint-Quentin-les-Anges sur le cycle de vie des arbres).

> **Une commune a réalisé une action exemplaire** : elle présente son retour d'expérience, la démarche, les résultats sous l'angle économique, social, environnemental, et de la gouvernance (exemples à Montreuil-Poulay et Jublains sur la rénovation de bâtiments publics et à Coudray sur son travail autour de l'arbre).

> **Une commune progresse dans ses pratiques**, expose le chemin parcouru, pointe les actions à venir… Les échanges avec les participants contribuent à faire évoluer son projet, donnent des idées etc. (exemple à Azé sur la qualité de l'air intérieur).

> **Un.e élu.e acquiert des compétences techniques spécifiques** au projet qu'il a accompagné dans sa commune. Il partage ses connaissances avec ses confrères confrontés aux mêmes problématiques (exemple à Pommerieux sur l'acoustique).

En 2025, 7 thématiques différentes ont été abordées au cours **des rencontres et visites**. Le nouveau format créé en 2022 « Par ici la Visite » : un format plus court, en petit comité, pour aborder un sujet précis a été renouvelé.

> Parcours de visites de bâtiments durables, en partenariat avec le Conseil départemental de la Mayenne.
> En quoi l'arbre est-il un pilier de nombreux écosystèmes ?
> Bois d'œuvre : une filière pour valoriser nos ressources locales.
> Par ici la visite #4 : Visite de chantier de forages géothermiques
> L'arbre : un puissant piège à carbone.
> Faire de la gestion différenciée une alliée à la transition écologique des communes, en partenariat avec le Conseil départemental de la Mayenne.
> Eau et changement climatique, comment vivre avec l'eau demain sur les communes ? en partenariat avec le Conseil départemental de la Mayenne.

En complément, le Réseau des collectivités a organisé un voyage d'études sur l'adaptation au changement climatique à Liège, grâce au soutien financier d'Erasmus +. Le séjour, du 17 au 20 septembre, a réuni une vingtaine d'élu.es mayennais.es et d'agents des différents territoires mayennais.

3. Retours sur les rencontres et les visites

■ Cycle de visites sur les énergies renouvelables thermiques – 27 janvier 2025

Dans le cadre de sa démarche **« Mayenne engagée pour le climat »**, le Département a organisé 2 événements inédits à la rentrée 2024 : **le Mois du climat** du 1er septembre au 5 octobre partout en Mayenne et la **Journée du climat** le 6 octobre à Espace Mayenne à Laval. L'objectif de ces 2 rendez-vous était de permettre aux Mayennais·es de mieux comprendre les enjeux du changement climatique, d'agir pour réduire leur empreinte carbone et d'améliorer leur qualité de vie.
Pour le Mois du climat, le Conseil départemental de la Mayenne a mandaté le Réseau des collectivités pour l'organisation d'un **cycle de visites « Bâtiments performants »**. L'occasion de (re)découvrir des collectivités qui font le choix de la **performance dans la construction et/ou rénovation de leurs bâtiments publics** en priorisant différents aspects techniques : performance énergétique, matériaux biosourcés, impact carbone, énergies renouvelables, réemploi, gestion intégrée des eaux pluviales, qualité de l'air...
Pour rappel, depuis plusieurs années, le Conseil départemental de la Mayenne, en partenariat avec l'ADEME et son Fonds Chaleur, accompagne les acteurs publics et privés dans leur projet de production de chaleur renouvelable et de récupération, grâce à une aide technique, administrative et financière. En Mayenne, de nombreux projets ont vu le jour, d'autres sont en cours de développement.

Au travers des visites, ce cycle a traité des questions suivantes :

- Pourquoi s'engager dans la construction ou la rénovation d'un bâtiment performant ?
- Quelles sont les solutions techniques pour agir en faveur du climat lors de la rénovation ou la construction d'un bâtiment public ?
- Quels partenaires mobiliser pour réussir son projet ?
- Quels sont les exemples d'actions, essais, retours d'expériences, conseils à partager ?

Au programme 3 parcours de visites ont été imaginés :

- Lundi 23 septembre 2024 Circuit « nord Mayenne » : *Salle des fêtes de Montreuil-Poulay, logements intercommunaux à Loupfougères, salle des fêtes de Jublains ;*
- Mardi 3 décembre 2024 : circuit « sud Mayenne » : *Dojo à Château-Gontier-sur-Mayenne, salle socioculturelle de Marigné-Peuton et salle des fêtes de Bierné-les-Villages ;*
- Lundi 27 Janvier 2025 circuit « centre de la Mayenne » : *Mairie de la Chapelle-Anthenaise, projet d'école de L'Huisserie et bâtiment services techniques d'Evron.*

Les plus de cet atelier	• Un format au plus près des territoires • Des nombreuses communes accueillantes • Un partenariat riche avec les Conseillers en Energie Partagés des territoires et le Conseil départemental • Une fiche « carnet de bord » avec les retours d'expériences visitées pour chaque circuit.
Chiffres & supports **** voir annexes***	• 54 participantes répartis sur les 3 visites • Une fiche « carnet de bord » avec les retours d'expériences visitées pour chaque circuit.

■ **Comité de pilotage réseau élargi –** 28 janvier 2025 à Laval

Le comité s'est concentré sur la rétrospective 2024 en images et la co-construction du programme 2025.

■ **En quoi l'arbre est-il un pilier de nombreux écosystèmes ?** 20 mars 2025 à Montenay

Les arbres en ville sont souvent présentés comme une « solution fondée sur la nature » permettant de rafraîchir les villes. Mais ceux-ci jouent également un rôle plus discret, et pourtant tout aussi fondamental : celui de soutenir durablement la biodiversité. En effet, l'arbre tient une place centrale dans le maintien des écosystèmes, par les nombreux services qu'il rend :

- Au niveau du feuillage, la photosynthèse permet de séquestrer du carbone tout en rejetant de l'oxygène. Les feuilles permettent également la régulation de la qualité de l'air et des températures locales.
- Les racines permettent de maintenir la stabilité, la structure et la fertilité des sols. Elles permettent également l'absorption de certains contaminants.
- Enfin, les arbres sont des supports de biodiversité pour de nombreuses espèces, à l'image de la noctule qui sera étudiée plus en détail au cours de la rencontre, qui peuvent les utiliser comme lieu de reproduction, logis, garde-manger, etc.

Les arbres sont également une ressource. En ville, ils ont également de nombreux usages : articulation des espaces, modulation du paysage, filtration du bruit, bien-être…. Cependant, ils sont souvent malmenés dans l'espace urbain. Une mauvaise gestion peut engendrer des conflits, des coûts élevés d'entretien, ou encore limiter les services rendus.

Cette rencontre est la 5ème du cycle de rencontres sur la gestion du patrimoine arboré des communes, mis en place par le Réseau des collectivités et soutenu par la démarche « Aux arbres citoyens ! ». Celle-ci a été organisée en partenariat avec le CPIE Mayenne Bas Maine, et a réuni une dizaine de participant.es et au travers des interventions abordé les questions suivantes :

- En quoi prendre soin des arbres contribue à prendre soin de la biodiversité ?
- Comment repérer si les arbres de ma commune ont des enjeux de biodiversité particuliers ?
- A quelle période réaliser l'entretien des arbres, tout en prenant en compte la biodiversité environnante ?

Ainsi, **Rémi Bouteloup**, chargé d'études environnement du CPIE Mayenne Bas-Maine a introduit la rencontre en précisant les enjeux de biodiversité liés aux arbres et un zoom sur la noctule, chauve-souris menacée.
La rencontre s'est poursuivie avec des échanges à partir de d'interventions d'acteurs mayennais :
- **Jacqueline Arcanger,** maire d'Ernée et vice-présidente de la Communauté de communes de l'Ernée, a présenté la démarche initiée sur la collectivité concernant l'atlas de la biodiversité.
- **Gervais Hameau**, maire de Montenay, a partagé la pratique mise en place par la commune en faveur des arbres.
L'atelier s'est conclu par une visite à la tombée de la nuit, du patrimoine arboré de Montenay pour aller "à la recherche des habitats favorables aux chauves-souris".

Les plus de cet atelier	• Des intervenants engagés et passionnants • Une visite nocturne "à la recherche des habitats favorables aux chauves-souris"
Chiffres & supports **** voir annexes***	• 10 participant.es – 4 excusés • Fiche synthèse en cours de finalisation *(téléchargeable dans l'espace ressources du site du Réseau des collectivités)*

■ Bois d'œuvre : une filière pour valoriser nos ressources locales – 14 mai 2025 à Evron

En partenariat avec la Communauté de communes des Coëvrons, le Réseau des collectivités a organisé un atelier dédié **au bois d'œuvre local**. Cette rencontre est la 5ème du cycle de rencontres sur la gestion du patrimoine arboré des communes, soutenu par la démarche « Aux arbres citoyens ! ».

Au travers des interventions, cet évènement a abordé les questions suivantes :
> Qu'est-ce que le bois d'œuvre ?
> Quels sont les enjeux liés au bois d'œuvre local ?
> Comment valoriser cette ressource locale ?
> En quoi le bois d'œuvre est une réponse à la résilience des territoires ?
> Pourquoi reconnecter avec nos savoir-faire locaux autour du bois ?
> Quels sont les retours d'expériences et les bonnes pratiques ?

Après une introduction sur le bois d'œuvre et ses enjeux par Karine Amelot, de la SCIC Mayenne Bois Energie, et Samuel Rialland, de Fibois, la trentaine de participants a pu échanger sous forme d'ateliers pour aller à la rencontre d'acteurs clés d'une filière bois d'œuvre locale.
> Gestion amont des forêts, avec Jean-Michel Guillier (Pro Silva) ;
> Gestion amont des petits lots, avec Karine Amelot (SCIC Mayenne Bois Energie), Sébastien Millet (Communauté de communes des Coëvrons) ;
> Le marché local du bois d'œuvre : avantages et contraintes, avec Alexis de Cadaran (charpentier), Maël Chapron (menuisier) ;
> Un retour d'expérience par une collectivité avec Samuel Rialland (Fibois) et Maude Laurent.

Les plus de cet atelier	• Un partenariat riche avec la Communauté de communes des Coëvrons • Des intervenants variés et très complets • Des ateliers tournants pour faciliter les échanges et les partages d'expériences.
Chiffres & supports **** voir annexes***	• 30 participant.es – 3 excusés • Fiche synthèse en cours de finalisation *(téléchargeable dans l'espace ressources du site du Réseau des collectivités)*

■ Eau et changement climatique, comment vivre avec l'eau demain sur les communes - Le 12 juin 2025 à Loigné-sur-Mayenne

Ces dernières années ont montré une grande variabilité des précipitations dans nos territoires. Le changement climatique modifie les enjeux de la gestion de l'eau, puisqu'il entraine une diminution potentielle de 10 à 30 % des débits des cours d'eau en été et impacte le niveau des aquifères. Il influera également sur la qualité de l'eau et les écosystèmes aquatiques.
Ainsi, la préservation de cette ressource est un enjeu primordial. Les collectivités locales et notamment les communes ont un rôle à jouer. En effet, les espaces verts et les bâtiments communaux consomment une quantité d'eau non négligeable. Cette réalité est bien identifiée par les communes, mais cette thématique est peu abordée par des actions dédiées. Pourtant, des économies d'eau peuvent être réalisées dans les espaces verts en modifiant les pratiques d'entretien, et adaptant le choix des essences et choisissant des végétaux économes en eau. Dans les bâtiments publics, un diagnostic peut être réalisé sur les différents équipements afin d'identifier où des améliorations peuvent être effectuées.
Afin de partager des bonnes pratiques et des retours d'expériences, cet atelier est l'occasion d'aborder ces enjeux plus en détails.

Au travers des interventions et des témoignages d'élus locaux, cet atelier aura pour objectif de répondre aux questions suivantes :
• Quels sont les enjeux liés à l'eau en Mayenne ?
• Quelles sont les actions pour économiser de l'eau à l'échelle de la commune ?
• Quels sont les exemples d'actions, essais, retours d'expériences, conseils à partager ?

Au programme :

- Lionel Salvayre, Référent Territorial Pays de la Loire à Météo France : rappel des enjeux de la préservation de la ressource en eau, en lien avec le dérèglement climatique.
- Cyril Demeusy, de la DDT 53 : rappel des arrêtés cadre sécheresse.
- Mickaël Cruchon et Delphine Montagu, du Conseil départemental de la Mayenne, présentation des outils et solutions à la portée des communes.
- Jean-Paul Forveille : témoignage sur les aménagements réalisés par la commune.

Malheureusement, faute de participants la rencontre a été annulée et reportée en octobre 2025. La seconde date a également été annulée. En accord avec le Conseil départemental et le SAGE Mayenne il a été proposé de capitaliser les témoignages des intervenants sous forme de capsules vidéo.

En complément, des animations, pour les familles de l'accueil périscolaire de Loigné-sur-Mayenne, ont été proposées. Ainsi, à travers des jeux et des animations les familles ont pu apprendre sur la question des économies d'eau à la maison, et la gestion intégrée des eaux pluviales.

Les plus de cet atelier	• Des intervenants de qualité • Des animations grand public qui ont plu
Chiffres & supports **** voir annexes***	• Atelier annulé mais transformé en format vidéo capsule • 60 participants aux animations familles • Capsules vidéo des intervenants • Une affiche pour inviter les familles aux animations.

■ Par Ici La Visite : géothermie et rénovation de la salle communale - Le 02 septembre à Aron

Par Ici la Visite est un format plus court, en petit comité, pour aborder un sujet précis.
Pour cette 4ème visite, le Réseau des collectivités a été à la rencontre d'un de ses adhérents : **Aron**, pour découvrir comment se passe le chantier d'installation d'une géothermie dans le cadre de la rénovation de sa salle des fêtes.

Par Ici La Visite a proposé une visite de chantier et plus particulièrement des forages géothermiques pour évoquer les énergies renouvelables thermiques et la rénovation des bâtiments publics.

Les plus de cet atelier	• La possibilité d'assister à un forage de géothermie • Un projet très enrichissant : géothermie, rénovation performante, sensibilisation des habitants • De nombreux échanges entre les participant.es (élu.es, habitant.es)
Chiffres & supports **** voir annexes***	• 6 participant.es

■ L'arbre : un puissant piège à carbone – Le 23 septembre 2025 en visioconférence

Les forêts, les arbres mais aussi les sols forestiers, constituent le deuxième plus grand puits de carbone de la planète, après les océans. En effet, la photosynthèse permet de séquestrer du carbone tout en rejetant de l'oxygène. Les feuilles permettent également la régulation de la qualité de l'air et des températures locales. Et la Mayenne n'est pas en reste avec ces 44 056 hectares de forêt et 33 000 km linéaire de haies.
Lors de cette « Rencontre du Réseau des collectivités », élus, agents communaux, et citoyens exploreront ce thème avec apports d'experts et témoignages de communes mayennaises.
Cette rencontre était la 7ème du cycle de rencontres sur la gestion du patrimoine arboré des communes, mis en place par le Réseau des collectivités et soutenu par la démarche « Aux arbres citoyens ! ».

Au programme :

- Stockage et captation carbone, de quoi parle-t-on ? Guillaume SALAUN, Conseiller technique agenda bas carbone et territoires en transition au Conseil départemental de la Mayenne, a introduit le sujet et les enjeux carbone liés aux arbres.
- Échanges à partir de d'interventions d'acteurs mayennais :

- Jean-Luc LANDELLE, maire de Chémeré-le-Roi, a présenté la démarche d'aménagement du terrain de loisirs en verger ouvert à tous.
- André DELEFOSSE, maire de Montflours, a partagé son expérience autour de la plantation d'une mini-forêt.

Les plus de cet atelier	• Des échanges riches malgré un format en distanciel
Chiffres & supports **** voir annexes***	• 6 participant.es

■ Faire de la gestion différenciée une alliée à la transition écologique des communes - 12 décembre 2025 à Cossé-le-Vivien

Depuis 2022, les interdictions d'usage des pesticides se sont étendues à l'ensemble des terrains non agricoles et concernent notamment les cimetières, les terrains de sport publics, les lieux fréquentés par le public, etc.

Des techniques d'entretien sans pesticide existent pour chaque situation : l'enherbement volontaire, le paillage, le balayage, le désherbage mécanique ou thermique. La suppression des produits phytosanitaires doit s'accompagner d'une réflexion plus globale d'entretien des espaces, c'est la gestion différenciée.

Dans ce contexte, de plus en plus de communes mayennaises font évoluer leurs pratiques d'aménagements des espaces verts, en formalisant des plans de gestion différenciée pour concilier la réglementation, les enjeux d'urbanisme durable, d'infiltration des eaux pluviales dans les espèces verts et d'amélioration du cadre de vie, tout en prenant en compte les ressources humaines parfois contraintes.

Au travers des interventions et des témoignages d'élus locaux, cet atelier a cherché à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les enjeux d'une gestion différenciée au sein d'une commune ?
- Comment formaliser un plan de gestion différenciée ?
- Quelles sont les vigilances pour les cimetières et terrains sportifs ?
- Comment rendre le binôme élu/agents « performant » ?
- Quels sont les exemples d'actions, essais, retours d'expériences, conseils à partager ?

Ainsi, Adélaïde Fiche, Paysagiste conceptrice à Folk Paysages, a rappelé les enjeux de la gestion différenciée et a proposé des conseils et vigilances pour formaliser son plan de gestion différenciée.

Delphine Laurent, chargée de mission environnement au Conseil départemental de la Mayenne a présenté les outils de communication à la disposition des communes.

Les échanges avec la salle se sont poursuivis à partir de témoignages sur des retours d'expérience en matière de gestion différenciée :

- Laurence MANCEAU, 2ème adjointe en charge des Affaires scolaires et périscolaire, du Cadre de vie et du Lien social à Cossé-le-Vivien ;
- Claude LANGEVIN, adjoint à Evron et Maire délégué de Chatres-la-Forêt.

La rencontre s'est clôturée par une visite d'aménagements de Cossé-le-Vivien.

Les plus de cet atelier	• De nouveaux participants • Des échanges autour de propositions concrètes
Chiffres & supports **** voir annexes***	• 16 participant.es – 3 excusés

4. Démarches d'accompagnement des territoires et des communes

En 2025, le Réseau des collectivités a lancé une démarche inédite pour les communes et territoires : **un voyage d'études en Europe sur le sujet de l'adaptation au changement climatique**. En effet, l'équipe d'animation du Réseau des collectivités souhaitait avancer sur cette thématique de l'adaptation au changement climatique, sujet sur lequel les Mayennais.es sont peu acculturé.es. Celle-ci souhaitait également créer une démarche collective et de coopération entre les élu.es et les former sur ce même thème.

Par ce voyage, le Réseau des collectivités visait à :

- Former les élu.es locaux à l'adaptation au changement climatique
- Permettre de créer une démarche collective et de coopération entre les élu.es mayennais.es sur le sujet de l'adaptation au changement climatique et à la transition écologique
- Faire du lien et faire réseau entre les élu.es mayennais.es et des élu.es européen.nes
- Découvrir des initiatives locales et rurales en faveur de l'adaptation au changement climatique en Europe
- Former les acteurs locaux aux bénéfices de l'Europe et ses institutions, créer une culture de l'Europe auprès des acteurs locaux

Soutenu grâce au financement Erasmus+ et la DREAL Pays de la Loire, le voyage s'est déroulé du 17 au 20 septembre 2025 à Liège.
Ainsi, une délégation mayennaise composée d'une vingtaine d'élus et d'agents a vécu un **voyage riche en échanges** avec les échevins (élus) et les agents de la ville de Liège. Concrètement, le groupe a visité une ferme maraichère en autocueillette, un bâtiment zéro carbone et un magnifique cimetière « verdurisé ». Elle a aussi découvert la ceinture alimentaire, le plan canopée et le projet de territoire de Liège sur les risques d'inondations notamment.

Cette démarche était également l'occasion de vivre le quotidien des liégeois : déplacement, usage des services public, culture et folklore wallon.
Fidèle à ses habitudes de partage d'expériences en Mayenne, le Réseau des collectivités a élargi ses horizons en s'ouvrant aux joies de la citoyenneté européenne. **La délégation revient riche de nouvelles idées qui germeront peut-être bientôt en Mayenne.**

Quelques semaines avant, une majorité de la délégation a participé à un **atelier de l'adaptation au changement** climatique, grâce à l'ADEME Pays de la Loire. L'occasion de se former à l'adaptation au changement climatique, de comprendre ses enjeux et les mots clés associés.

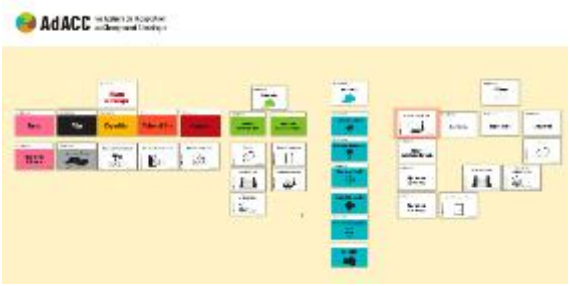

En novembre 2025, la délégation s'est également retrouvée pour faire un bilan du voyage et se mettre d'accord sur les éléments à transmettre au cours des prochains mois auprès de différents espaces (conseils municipaux, intercommunaux, instances publiques et privées…). D'autres idées germent comme l'envie de développer une réflexion autour des passeurs d'arbres.

Les plus de ce voyage	• Une formation préalable sur l'adaptation au changement climatique. • Des exemples concrets et inspirants pour mettre en œuvre l'adaptation au changement climatique. • Des échevins et agents très disponibles. • Un groupe dynamique, curieux et coopératif.
Chiffres & supports **** voir annexes***	• 24 participant.es – 21 excusé.es • Un carnet de bord descriptif pour chaque participant, décrivant chaque expérience visitée. • Publication sur la page facebook et LinkedIn de Synergies le temps du voyage • Publication sur le site du Réseau des collectivités

5. Un cycle de rencontres dédié aux arbres

Le contexte

En 2022-2023, le Réseau des collectivités a souhaité engager **un cycle de rencontres sur la question de la gestion du patrimoine arboré des communes au cœur de bourg et dans les campagnes.**
En effet, l'arbre est une des solutions principales pour l'adaptation au changement climatique en Mayenne. De nombreuses initiatives sont portées et mises en place par les collectivités pour travailler sur la question de l'arbre. Mais celles-ci restent isolées et peu partagées.
Par ailleurs, de nombreux sujets de développement durable au cœur des communes ont un lien avec la question de l'arbre (lutte contre les ilots de chaleur, végétalisation des espaces, entretien et gestion du bocage, entretien des haies en présence d'un réseau de fibre optique aérien, action en matière de santé-environnement, utilisation du bois dans les bâtiments publics…). Souvent réservés aux pratiques du milieu urbain, ces sujets sont moins développés et travaillés en milieu rural. C'est pourquoi le Réseau des collectivités a décidé d'avancer sur ce sujet.
La question de l'arbre est également présente dans tous les plans d'actions des Plan Climat Air Energie Territoriaux de la Mayenne.
Ce cycle a pour ambitions de faire écho à ces réalisations, de donner envie d'approfondir les pratiques et d'identifier les acteurs ressources en Mayenne et en Pays de la Loire. Celui-ci sera également l'occasion d'organiser plusieurs rendez-vous autour de la même thématique.

Un cycle de 8 rencontres de 2023 à 2025

Pour mettre en œuvre ce cycle de rencontre sur la gestion du patrimoine arboré, 10 thèmes de rencontres ont été identifiées.
Un partenariat avec le Conseil départemental de la Mayenne et l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire, via le programme santé-environnement, a permis en 2022 d'explorer deux premiers sujets :

1. Rencontre introductive « **Arbre des villes, arbre des champs, si on en parlait ?»**
2. « **La végétalisation des cours, un jeu d'enfants** »

⇨ Ces deux premières rencontres ont permis de montrer l'intérêt des élu.es et agents sur cette thématique de l'arbre en Mayenne et d'identifier le besoin d'aller plus loin et de se former à ce sujet.

3. « **L'arbre, acteur de la santé-environnement dans ma commune** »

Cet atelier s'est réalisé en novembre 2023 avec le soutien financier de l'ARS, dans le cadre du 3ème programme régional santé-environnement.

4. « **Arbres nourriciers et lisière de commune** »

Cet atelier s'est réalisé en mars 2024 en partenariat avec le GAL Sud Mayenne.

5. « **Le patrimoine arboré de la commune : réservoir de biodiversité ?** »

Cette rencontre, initialement prévue en décembre 2024 a eu lieu le 20 mars 2025. Coorganisée avec le CPIE Mayenne Bas Maine, celle-ci aura lieu à Montenay.

L'année 2025, a été l'occasion de finaliser ce cycle avec l'organisation de plusieurs rencontres :

6. « **Le bois dans le bâti** » - mai 2025
7. **« L'Arbre, un outil de captation carbone ? »** - septembre 2025
8. « **On plante, quelle gestion du cycle de l'arbre par les collectivités ?** » - janvier 2026

Deux rencontres n'ont finalement pas pu être organisées : « Bocage, un trésor à préserver » et « L'entretien de son patrimoine arboré en bord de route ? ». Le Conseil départemental travaille activement sur ces sujets. Concernant le bocage, des chargés de mission bocage sont présents au sein de plusieurs EPCI et proposent des temps d'informations ou de plantations pour les acteurs de leur territoire. Concernant l'entretien des bords de route, le Conseil départemental est en cours de finalisation d'un document technique pour aider les acteurs publics pour l'entretien du patrimoine arboré en bord de route.

A la place de ces deux rencontres, une opportunité s'est faite dans le cadre d'échanges avec le Conseil départemental de la Mayenne : organiser un temps d'échanges, réservé uniquement aux femmes, sur le bocage. Ainsi deux rencontres « femmes et bocage » ont été organisées en novembre et décembre 2025, avec l'aide du Conseil départemental et de l'association Terre de femmes.
Les échanges ont permis de mettre en avant différents besoins :
- Etoffer l'offre de formation en non-mixité (en complément de temps mixte) sur la haie :
    - Sur les techniques d'entretien du bocage type pieds de haies (« comprendre pour agir ») Quand et comment intervenir ? conduite en têtard…
    - Sur l'utilisation du matériel (leur diversité et particularités, sécurité) ;

-Visibiliser les prestations (quel type ? par qui ? coût ?) et le matériel disponible en Mayenne (au sein des CUMA et ETA avec des fiches produits précises et carte de répartition, y compris du matériel parfois plus ergonomique pour les femmes (ex : « élagueuse à batterie plus légères et maniables) ;
-Concevoir des outils de communication prêts à l'emploi sur les haies, mares, etc. (pour des fermes qui souhaiteraient éventuellement ouvrir au public) ;
-Améliorer encore davantage la posture d'écoute bienveillante pour favoriser l'apprentissage et prise en main du sujet bocage.

Partenaires du projet

Pour ce projet, nous nous appuyons sur différents partenaires locaux, pour leurs compétences, leur pédagogie et pour relayer les informations :

- SCIC Mayenne Bois Energie,
- Fibois,
- Conseil départemental de la Mayenne
- Mayenne Nature Environnement
- CPIE Mayenne Bas Maine
- Les EPCI de la Mayenne

6. Soutien au « défrichage de projets »

En 2025, plusieurs communes ont sollicité l'aide du Réseau des collectivités pour du soutien au défrichage de projet. L'aide au défrichage de projet comporte, d'une part, des **demandes de transfert d'informations pratiques et techniques** entre les communes, et d'autre part, des **sollicitations pour un soutien par Synergies**. Elles sont ensuite communiquées à l'ensemble du Réseau (mutualisation des acquis).
D'autres font appel pour **obtenir des informations ou des contacts pour leurs projets** en lien avec les ateliers de l'année.
Les défrichages peuvent faire l'objet d'un simple appel téléphonique ou d'un rendez-vous sur la commune.

Sollicitation de Saint-Quentin-les-Anges Les élu.es ont sollicité un appui du Réseau pour réfléchir sur la question de la gestion des déchets verts de la commune et ses habitants. L'équipe du Réseau a donc organisé utiliser cette réflexion pour organiser une rencontre dans le cadre du cycle de rencontres sur la gestion du patrimoine arboré pour avancer sur ce sujet. La commune a également questionné le Réseau des collectivités sur le label Eco-école.	**Sollicitation de Montreuil Poulay** La commune a interrogé le Réseau pour un besoin d'accompagnement technique en complément du travail du CEP de son territoire, pour un bâtiment multi service (tiers lieux/bar/épicerie/friperie/lieu de partage/ espace coworking).
Sollicitation de Commer Les élu.es ont sollicité le Réseau pour des questions sur les aides pour la rénovation de logements communaux et d'une salle associative type Tiers-Lieux.	**Sollicitation de Craon** La commune a interrogé le Réseau pour un avis technique sur l'espace de vie associative et sur la rénovation d'un bâtiment public. L'équipe du Réseau a apporté son soutien technique, en partenariat avec le service de Conseil en Energie partagé du GAL Sud Mayenne pour mettre en avant quelques points de vigilance (qualité de l'air intérieur, matériaux biosourcés, performance énergétique, énergies renouvelables thermiques, santé-environnementale).
Sollicitation de Chémeré-le-Roi La commune sollicité l'aide du Réseau pour l'animation du conseil municipal. L'équipe du Réseau des collectivités qui a proposé quelques outils d'animations faciles à prendre en main et proposer quelques conseils pour transmettre et utiliser au mieux ces outils.	

4. Bilan en quelques chiffres

> **29 communes adhérentes** (soit près de 12 % des communes mayennaises).
> **En 2025 : 9 rencontres, 5 défrichages de projets et 1 voyage d'études en Europe- 147 participant·es.**
> **114 rencontres depuis la création du Réseau.**
> **Le cycle de rencontre sur la gestion du patrimoine arboré des communes lauréat de l'appel à projet « Aux arbres citoyens ! » pour 2023-2025.**
> **+ de 1 530 contacts dans la base de données, dont**
    - 50 % d'élu.es
    - 35 % d'agents territoriaux
    - 14 % de citoyens ou membres de conseils de développement
> **Plus de 130 personnes** ont participé à au moins 4 ateliers (8,6%).
> **Plus de 3 000 participations** ont été cumulées depuis le début des ateliers.
> **144 communes** représentées par des élu.es, et 185 qui ont participé à l'une ou l'autre des rencontres, représentées par ses élu.es et/ou citoyen.nes (soit environ 75% des communes).

5. Thématiques évoquées pour 2026-2027

Les sujets de l'année sont définis par le comité de pilotage (en janvier 2026) sur proposition des participant·es aux ateliers, qui peuvent soumettre leurs idées à l'aide d'une fiche d'évaluation. Ainsi, les prochaines rencontres et thématiques d'échanges porteront notamment sur :

> L'accompagnement des nouvelles équipes municipales,
> L'adaptation au changement climatique, avec notamment des temps de restitution par les participants
> La transition écologique « de terrain » à l'échelle d'une commune
> …

3. Valorisation des initiatives et communication

> Diffusion des invitations :
Les pages internet du site du Réseau des collectivités sont utilisées pour annoncer les évènements.
Les invitations aux ateliers sont faites via le logiciel « brevo », nous permettant d'obtenir quelques statistiques sur l'intérêt porté au réseau (base contacts de plus de 875 mails composés des mails des collectivités et mails individuels).
Cela représente une vingtaine de campagne de mailing par an. Y sont associé également quelques relais via le réseau Linkedin.

> Peu d'article de **presse** ont été réalisés cette année (3 articles, paru dans le Ouest-France).
A noter que le **CEAS de la Mayenne** relaye régulièrement les annonces de rencontre et nous les en remercions chaleureusement.

> Site Internet du Réseau des collectivités
Le site internet est régulièrement enrichi par les invitations, les comptes-rendus des rencontres et des exemples d'actions exemplaires.

http://www.reseau-collectivites-53.fr/

Par ailleurs, le Réseau des collectivités a participé à des temps forts extérieurs :

Participation au **Dispositif D'ingéniérie du Territorial sur le Bocage,** porté par le Conseil départemental de la Mayenne, avec d'autres partenaires territoriaux	Rencontre territoriale « **Agir dans votre territoire pour la santé et l'environnement** », organisée dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE4) : le 23 juin à Sablé-sur-Sarthe (72)

4. Partenariats

Le Réseau des collectivités compte sur l'aide de différents partenaires locaux, publics et privés, pour préparer, construire et intervenir lors des différentes rencontres qu'il organise. Ainsi, pour l'année 2024, ont été associés aux ateliers :

- les communes accueillant les ateliers et rencontres,
- Les EPCI de la Mayenne,
- le Conseil départemental de la Mayenne,
- la DREAL,
- l'ARS, et Programme Régional Santé Environnement,
- France Nature Environnement.

Ont également apporté leur contribution :

- les programmes Infiltr'Eau et Phyt'Eau Propre,
- le Centre d'Etudes et d'Action Sociale de la Mayenne,
- les GAL Haute Mayenne et Sud Mayenne
- le CPIE Mayenne Bas Maine,
- les communes ayant témoigné de leurs pratiques

D'autres partenaires ont été associés aux réflexions sur le réseau :

- Les animateur·trices des Plans Climat Energie des Territoires de la Mayenne
- Les chargé·es de mission énergie et conseillers en énergie partagés des territoires
- La FD CUMA,
- Les animateur·trices LEADER des GAL de la Mayenne,
- la Direction Départementale des Territoires,
- Le Comité 21
- Le Réseau GRAINE Pays de la Loire
- Le Réseau RECIT

> Les réseaux d'élu.es du grand ouest : Bruded, la Place des Villages (49), Expériences Communes, Les Maires pour la Planète.

Le Réseau des collectivités associe un maximum de partenaires aux différentes actions. **Cette démarche collaborative valorise les compétences locales disponibles et permet aux participants d'identifier les services à leur disposition pour avancer dans leurs projets**. Les actions menées par le Réseau s'inscrivent en complémentarité des dispositifs existants ; ce principe est fondamental.

5. Temps consacré à l'animation

Au 31 décembre 2025, un près de 139 jours d'animation ont été consacrés au réseau des collectivités, dont :

> 69 % dédiés à l'**organisation directe des temps forts et l'accompagnement de collectivités**,
> 31 % pour la **valorisation d'expériences**, **coordination** et la **pérennisation de l'action**.

L'équipe du Réseau des collectivités s'appuie sur les compétences des animateurs et animatrices de Synergies (conseillers énergie, animateur·rices énergie) pour répondre aux demandes des communes.

6. Bilan financier au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025, les partenaires financiers ayant apporté leur soutien financier au Réseau des collectivités sont les suivants :

> La DREAL des Pays de la Loire, *à hauteur de 20 000 € pour l'animation du Réseau des collectivités.*
> Le Conseil départemental de la Mayenne, *à hauteur de 12 714 € pour l'organisation d'ateliers : d'un cycle de visite de bâtiments performants, d'un atelier phyt'eau Propre, et un atelier sur les économies d'eau*
> Erasmus + à hauteur de 36 000[e] pour le soutien à l'organisation du voyage d'étude à Liège
> Une participation financière était demandée à l'ensemble des participants au voyage, cette contribution globale s'élève à 4 300€
> France Nature Environnement, pour les ateliers sur cycle de rencontres sur la gestion du patrimoine arboré, *à hauteur de 12 045 €,*
> *Laval Agglo à hauteur de 3000€ sur la qualité de l'air intérieur dans le cadre de leur Contrat Local de Santé*

Par ailleurs, 29 communes mayennaises adhèrent au Réseau des collectivités en 2025. Ceci apporte un soutien financier de **11 550** euros.

7. Pérennisation de l'action

Bien que cette action soit reconnue par de nombreux acteurs mayennais, le contexte public local complique la perspective d'une pérennisation par une prise en charge financière directe des communes :

> ressources financières des collectivités locales restreintes,
> taille des communes bénéficiaires (majoritairement des petites communes aux moyens financiers limités),
> arrêt du soutien de l'ADEME et du Conseil régional depuis 2017.

La contribution financière directe des communes bénéficiaires de ce réseau augmentera progressivement mais il n'est pas envisageable de couvrir l'intégralité de l'animation par ces mêmes communes. Référence faite au réseau des communes bretonnes animé par Bruded depuis 10 ans : la participation des communes couvre environ 30% du budget.

Pour 2026, des démarches de demandes de soutien financier sont en cours auprès de la DREAL et du programme régional Santé-Environnement.

Une nouvelle campagne d'adhésion sera envoyée dans chaque commune en février 2026 et en avril 2026 (après les élections municipales).

8. Annexes

Plusieurs contenus sont disponibles, dans les ressources en ligne sur le site http://www.reseau-collectivites-53.fr Il s'agit notamment :

> Des invitations aux ateliers 2025,
> Des diaporamas et compte-rendu des rencontres 2025.